Assemblée communale ordinaire du 14 mars 2011 à 20h00

Présidence: M. François Genoud, Syndic

Présents: 5 Conseillers communaux et 28 citoyens actifs

Excusés: Mme Christine Genoud

MM. Jean-Claude Maeder, Stéphane Gabriel et Grégoire Demaurex

M. le Président souhaite une cordiale bienvenue aux membres de cette assemblée, et les remercie de l'intérêt qu'ils portent à la commune.

Cette assemblée a été régulièrement convoquée par publication dans la Feuille officielle du 4 mars 2011, une insertion dans le Messager ainsi que la distribution d'un tout ménage en date 4 mars 2011. M. le Président informe l'assemblée que cette dernière est enregistrée pour l'établissement du procès-verbal.

MM. Hermann Jüni et Pierre-Philippe Durussel sont nommés scrutateurs.

Aucune remarque n'étant formulée quant à la convocation et au tractanda, l'assemblée est ouverte et habilitée à délibérer.

Tractanda:

1. Procès-verbal de la dernière assemblée

1.1 Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée du 13 décembre 2010

- 2. Comptes 2010 (ceux-ci ne seront pas lus, mais peuvent être consultés au secrétariat communal 10 jours avant l'assemblée)
 - 2.1 Comptes de fonctionnement
 - 2.2 Comptes d'investissement
 - 2.3 Présentation du bilan
 - 2.4 Rapport de la fiduciaire
 - 2.5 Rapport de la commission financière
 - 2.6 Approbation

3. Divers

1. Procès-verbal de la dernière assemblée

La parole est transmise à Mme Patricia Gabriel pour la lecture du procès-verbal de l'assemblée communale ordinaire du 13 décembre 2010. Celui-ci est accepté à l'unanimité.

2. <u>Comptes 2010</u>

2.1 Comptes de fonctionnement

M. André Droux donne lecture du message du Conseil communal. Les comptes 2010 font apparaître un bénéfice de Fr. 11'335.24 alors que le budget prévoyait un déficit de Fr. 72'574.40. Ce résultat est dû pour l'essentiel aux impôts sur les gains immobiliers et mutations plus importants que budgétisés. Il est à noter que le cercle scolaire Attalens-Granges a nécessité moins de frais d'exploitation que prévu au budget car les travaux ne sont pas encore terminés.

La dette nette par habitant passe de Fr. 2'450.62 en 2009 à Fr. 3'722.33 en 2010. Cette augmentation est due à la construction du bâtiment intercommunal du feu. Néanmoins, les communes d'Attalens et Bossonnens participent aux frais financiers.

Des amortissements supplémentaires ont été effectués pour un montant de Fr. 103'470.80 qui se détaille de la manière suivante :

•	Abri PC (chauffage et dalle pour le local du feu)	Fr.	28'799.25
•	Trottoir du Rupan (bénéfice sur la vente de terrain)	Fr.	50'497.95
•	Trottoir du Rupan (le solde des factures à ce jour)	Fr.	8'138.00
	Etude du trottoir de la Léchère	Fr.	1'753.90
0	Bâtiment administratif	Fr.	14'281.70

2.2 Comptes d'investissement

M. André Droux donne lecture du détail des investissements déjà votés par l'assemblée.

- Police du feu : un montant de Fr. 1'206'293.35 a été versé pour la construction du bâtiment intercommunal du feu.
- Culture : une somme de Fr. 18'000.00 a été payée pour la réalisation de l'historique de Granges.
- Sport: un montant de Fr. 161'600.00 a été versé pour la construction de la place de jeux multisport. L'UEFA a subventionné la réalisation de cette infrastructure en nous octroyant Fr. 20'000.00.

2.3 Présentation du bilan

- M. André Droux présente le bilan au 31 décembre 2010. Nous constatons une augmentation de la fortune de Fr. 8'435.60. La fortune nette de la commune s'élève à Fr. 744'261.26.
- M. André Droux explique à M. Serge Praz que nous effectuons, en priorité, des amortissements supplémentaires sur les objets qui perdent vite de la valeur.
- M. André Droux indique à M. Roberto Caamaño que la commune a équipé deux parcelles en zone industrielle. Une parcelle a été vendue à l'entreprise Roger Monnard SA. L'autre terrain est promis-vendu et un projet est en cours.

2.4 Rapport de la fiduciaire

M. Bernard Ruegg donne lecture du rapport de la fiduciaire.

2.5 Rapport de la commission financière

Les comptes de fonctionnement et d'investissement ont été vérifiés par l'organe de révision, la fiduciaire Hervest SA, et présentés à la commission financière accompagnée de deux membres du Conseil communal, en date du 3 mars 2011. La fiduciaire Hervest SA a pu répondre à toutes les questions de la commission financière.

Les comptes de fonctionnement se bouclent avec une marge de Fr. 11'335.24 par rapport à un budget prévoyant un déficit de Fr. 72'574.40. Ce résultat est réjouissant d'autant qu'il intègre des amortissements supplémentaires pour un montant de Fr. 103'470.80.

Nous relevons les points suivants :

O. Administration

- Augmentation du poste « Traitement du personnel administratif » due à l'engagement d'une apprentie et à l'augmentation de leur temps de travail.
- Augmentation du poste « Frais de maintenance informatique et site »

1. Ordre

- Augmentation du poste « Frais d'intervention » due au nombre d'intervenants et d'interventions de la police du feu.
- Récupération d'investissements antérieurs du poste « Remboursement de tiers abri PC » due aux travaux anticipés lors de la construction de l'abri PC.

2. Enseignement et formation

 Diminution du poste « Participation au cercle scolaire primaire » suite aux frais d'exploitation moins élevés que prévu.

6. Transports et communication

- Augmentation du poste « Déblaiement, sablage, protection hivernale » due à un hiver plus rigoureux, mais compensé par une diminution du poste « Entretien des routes et éclairage ».

7. Protection – Aménagement de l'environnement

- Augmentation du poste « Entretien et rénovation des installations » causée par différentes ruptures de conduite.
- Amélioration du poste « Taxes de raccordement épuration » due à la facturation de la mise à jour des équipements.

9. Finances et impôts

- Amélioration des postes « Impôts sur les gains immobiliers » et « Impôts sur les mutations immobilières » qui ont été largement plus importants que prévu.
- Amélioration du poste « Remboursement frais de rappel et poursuite » due à une bonne gestion du suivi des créances.
- Amélioration du poste « Intérêts et dettes »
- Augmentation du poste « Charges immobilières Croix-Blanche » suite aux travaux de rafraîchissement.

Nous n'avons pas de remarques particulières concernant les comptes d'investissement. Suite à ces différentes remarques, la commission financière recommande à l'assemblée d'approuver les comptes de fonctionnement et d'investissement 2010.

La commission financière ne voudrait pas conclure son rapport sans remercier le Conseil communal pour son dévouement, notre caissière Mme Beaud ainsi que M. Droux pour la bonne tenue des comptes.

2.6 Approbation

La parole n'étant plus demandée, les comptes de fonctionnement et d'investissement 2010 sont soumis à l'assemblée et sont acceptés par 27 oui et 1 abstention.

3. Divers

M. le Président annonce que les travaux de rénovation de l'ancien abattoir sont terminés et qu'il est mis en location.

M. le Président communique deux dates importantes, à savoir :

- L'inauguration officielle du bâtiment intercommunal du feu aura lieu le 2 avril prochain
- L'assemblée communale constitutive est fixée au lundi 16 mai 2011

Mme la Députée, Gabrielle Bourguet, tient en son nom personnel, et au nom de l'assemblée, à remercier chaleureusement le Conseil communal sortant pour toutes les heures passées à l'étude des différents dossiers et pour le travail accompli tout au long de l'année.

- M. Siméon Berset indique à M. Claude Guex que les communes de Palézieux et Bossonnens ont accepté le projet de la réfection de la route. Le dossier a été envoyé au canton pour l'examen préalable.
- M. Siméon Berset annonce à M. Hermann Jüni que le projet de la sécurisation de la route du Prey devrait être mis à l'enquête publique d'ici à deux semaines. M. le Président précise qu'il s'est engagé afin que la réalisation du trottoir de la Léchère ainsi que la sécurisation de la route du Prey soient terminées à la fin 2011.
- M. Rodolphe Aeschlimann réaffirme que la taxe de base relative à l'épuration est antisociale et qu'elle n'est pas correcte. Les communes de Bossonnens et Attalens ne la calculent pas à la surface.
- M. Steeve Gabriel pense qu'il n'est plus nécessaire de lire le procès-verbal puisqu'il est à disposition au bureau communal et sur le site de la commune. Dès lors, il demande s'il doit faire un courrier pour proposer cette modification. M. le Président explique que le Conseil communal a déià évoqué le suiet et que cette proposition sera présentée lors de l'assemblée constitutive.
- M. Roberto Caamaño demande à ce que les anciens procès-verbaux soient consultables sur le site de la commune, comme par le passé. Mme Patricia Gabriel précise que la loi sur l'information et l'accès aux documents est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2011 et qu'à partir de cette date, les procès-verbaux seront à disposition sur le site. M. Roberto Caamaño insiste pour que les anciens procès-verbaux soient remis sur le site. Le Conseil communal prend note de la demande.
- M. Rodolphe Aeschlimann fait remarquer que lorsqu'on circule en direction de Palézieux, il y a une parcelle qui a été remblayée et il souhaite une explication. M. le Président explique que ce terrain privé est situé en zone industrielle et que des démarches sont en cours.

M. le Président rend hommage aux trois personnes qui vont quitter le Conseil communal et leur souhaite le meilleur pour la suite. Des remerciements sont également adressés aux trois personnes qui continuent.

Mme Pascale Zimmermann, au nom des Conseillers communaux et du personnel, adresse des remerciements à M. François Genoud. Son expérience à conduire un exécutif, sa connaissance des dossiers, ainsi que les contacts qu'il entretient avec les autres communes du district sont des atouts importants pour le suivi des projets en commun, et pour que la transition se fasse dans de bonnes conditions.

M. le Président clôt cette assemblée en remerciant ses collègues du Conseil communal pour tout le travail accompli. Des remerciements sont également adressés à la fiduciaire et à la commission financière, ainsi qu'à Mmes Beaud, Gabriel, à M. Girard pour la préparation de la salle, et à Mile Esteves, notre apprentie, pour la réalisation du Powerpoint.

Les personnes présentes sont invitées à partager le verre de l'amitié.

L'assemblée est levée à 21h50.

Le Président

François Genoud

La Secrétaire

Patricia Gabriel